

Cher parrain, chère marraine,

*Vous parrainez un enfant en **études supérieures**.*

Avec cette lettre, nous souhaitons vous donner plus d'informations sur les étudiants parrainés par Sharana.

Cette année, Chantal et Bruno de Kerhor, parrains et volontaires pour plusieurs mois à Pondichéry ont rencontré une grande majorité de ces étudiants. Ils ont souhaité se rendre compte du déroulement des études et comprendre les choix des étudiants et l'état d'esprit dans lequel ils se trouvent à l'orée de leur vie professionnelle. Ils racontent...



Chantal, Bruno et Ravi, travailleur social en charge des parrainages, dans les locaux de Sharana, en entretien avec Vairam et Arokiaraj

Quelques chiffres....

Actuellement, sur l'ensemble les jeunes parrainés par Sharana, 75 sont en études supérieures, dont 53 filles et 22 garçons.

Parmi eux, 15 le sont en parrainage collectif, et 60 en parrainage individuel. Les parrainages individuels via Sharana France représentent un peu plus de la moitié de ces 60 (36 exactement). Les autres sont financés par des associations américaines ou hollandaises.

La plupart de ces étudiants ont été aidés par Sharana depuis le primaire, souvent depuis plus de 10 ans (Sharana Inde a maintenant 14 ans). Les études supérieures sont dans la continuité de ce soutien.

Bachelor ou Master ?



Après des examens très sélectifs au niveau du baccalauréat, les étudiants peuvent choisir d'être « Bachelor » avec 3 années d'études, ou « Master » après 5 années.

*Ecole d'ingénieur Sri Manakula vinayagar,
Pondichéry*

Bruno et Chantal ont pu rencontrer et avoir un échange avec 51 des étudiants pour se faire une idée assez claire de leurs souhaits : 70 % veulent être Bachelor et trouver du travail rapidement pour subvenir aux besoins de leur famille, les autres 30 % veulent devenir Master pour avoir une meilleure situation.

Combien ça coûte ?

Les coûts varient évidemment selon les établissements publics ou privés, mais aussi en fonction des matières étudiées. Les études scientifiques sont plus onéreuses que les littéraires.

Le plus souvent, l'étudiant s'engage à rembourser à Sharana une partie de la somme reçue. Aussi les frais consacrés par Sharana Inde aux études supérieures sont-ils, pour une part, à considérer plus comme un fond de roulement qui sera remboursé et réutilisé, que comme une dépense nette.



Les élèves infirmières de l'Indira College of Nursing

Si, par exemple, le coût est de 50 000 roupies, environ 12 000 de cette somme correspondent aux équipements : uniforme, fournitures, transport, etc... Ils sont pris en charge par Sharana dans la continuité de la scolarité.

La plus part des étudiants considèreront les 38 000 roupies restantes, servant aux frais d'inscription, comme un prêt remboursable dans les 2 premières années de leur activité professionnelle, et un contrat est signé dans ce sens entre Sharana Inde et les étudiants. En fonction de la situation personnelle et professionnelle de chacun le montant remboursé est variable, mais toujours le taux est de 0% !

Les étudiants se sentent très redevables de l'aide reçue de Sharana. C'est une question d'honneur pour eux que de rendre cette somme qui pourra alors servir à un autre jeune.

Et après ?

Beaucoup des jeunes rencontrés par Bruno et Chantal ont une idée précise de ce qu'ils veulent faire plus tard : infirmier, professeur d'histoire, de Tamoul, de Français, de Sciences naturelles, policier, banquier, informaticien, assistante sociale...

Presque tous ont dit combien ils sont sensibles à l'aide reçue de Sharana, et leur volonté de rendre à leur tour, « d'aider les autres », d'une manière ou d'une autre. Plusieurs s'investissent d'ailleurs déjà dans le secourisme ou dans d'autres actions du même genre.

Soutenir la famille est une priorité, très peu d'entre eux pensent à s'éloigner de Pondichéry, ils souhaitent au contraire rester auprès des leurs.

Souhaitons donc qu'ils deviennent les acteurs éclairés et moteurs de la communauté Pondichérienne !

*De la part de Sharana France et Sharana Inde :
grand merci pour votre fidèle soutien !*

Pour d'autres informations sur le parrainage études supérieures vous pouvez consulter le numéro spécial de notre dernier Kolam (n°22), retrouvez-le dans la rubrique Actualités de notre site : www.sharana.fr